

LES GUERRES ILLÉGALES DE L'OTAN

Une chronique
de Cuba à la Syrie

Ouvrage publié sous la direction d'Arno Mansouri

Éditions Demi-Lune

26, Menez Kerveyen • 29710 Plogastel Sant-Germain

Tél. : 02 98 555 203

www.editionsdemilune.com

L'éditeur remercie Monique Brunier, et Jean-Paul Dion.

Thierry Palau, pour la conception graphique de la couverture
et sa réalisation

Photo de l'auteur :

© Ingo Woesner • <https://www.ingo-woesner-photographie.de/>

Texte : © Daniele Ganser, 2016

Tous droits réservés

Édition originale parue en allemand, sous le titre *Illegale Kriege*, aux éditions
Orell Füssli (Zurich, Suisse) sous l'ISBN 978-3-280-05631-8

Édition en français © Éditions Demi-Lune, 2017

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

ISBN : 978-2-917112-39-7 (livre papier) / 978-2-917112-40-3 (PDF) /

978-2-917112-41-0 (Epub) / 978-2-917112-42-7 (Mobi / Amazon)

Dépôt légal : octobre 2017

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, de l'auteur ou de leurs ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L-335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

1.

La création de l'ONU en 1945

L'organisation pour la paix mondiale appelée Organisation des Nations Unies (ONU) a été fondée le 26 juin 1945 à San Francisco aux États-Unis. Son siège principal est à New York, mais un second siège se trouve également au palais des Nations à Genève, en Suisse. De nombreux pères fondateurs de l'ONU avaient été bouleversés par les douleurs et les cruautés que les hommes s'étaient mutuellement infligées pendant la Seconde Guerre mondiale, qui avait été la plus grande et la plus atroce de toute l'Histoire de notre planète bleue, et avait anéanti 60 millions de personnes, ce qui correspond à 90 % de la population actuelle de la France.

PLUS JAMAIS LA GUERRE

Dès la fin de la Première Guerre mondiale, des petits mouvements pour la paix apparurent. Des soldats allemands qui avaient combattu au front fondèrent en 1919 une « Union des combattants pour la paix » (« Friedensbund der Kriegsteilnehmer ») et s'engagèrent activement contre la résurgence de nouveaux conflits. « La guerre mondiale est finie. Si elle a eu un sens, il ne peut être que celui d'avoir révélé aux peuples la folie des conflits armés. » Telles furent leurs sages paroles. « Cependant, même un enseignement de cette ampleur tombe rapidement aux oubliettes. Par conséquent, il faut veiller à garder la mémoire des souffrances, du sang versé et de l'humanité niée. Mais il faut surtout que les combattants eux-mêmes y veillent. Car ils savent ce que la guerre signifie. Ils doivent donc par tous les moyens lutter contre la guerre et pour la paix. » L'Union chercha à introduire une éducation pour la paix dans les écoles, à dissoudre les armées et lança la formule « Plus jamais la guerre ».¹

Comme on sait, ce mouvement ne put pas s'imposer. À la Première Guerre mondiale succéda la seconde qui, avec des camps de concentration comme Auschwitz et les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, révéla des dimensions destructrices nouvelles et impensables jusque-là. Parmi ceux qui vécurent cette tragédie, un grand nombre désirèrent qu'une telle folie ne se reproduise plus et se mirent à nouveau en quête de voies permettant d'interdire systématiquement toute guerre ou de ne l'autoriser que dans des cas exceptionnels.

Les survivants de la Seconde Guerre mondiale étaient également effrayés d'eux-mêmes en tant qu'êtres humains. Car ils percevaient des possibilités presque inimaginables d'autodestruction, qu'il fallait pourtant dompter. Le désir de puissance et d'argent, allié au mensonge, à la supercherie et à l'indifférence avaient causé de grandes souffrances. Sophie Scholl, qui en tant que membre du groupe résistant de la « Rose blanche » avait courageusement appelé à désobéir à la dictature nationale-socialiste d'Adolf Hitler, avait clairement décrit ces abîmes de la politique internationale. Pendant la guerre, à l'âge de 19 ans, dans une lettre adressée à son fiancé Fritz Hartnagel, elle écrivit : « Même si je ne comprends pas grand-chose à la politique et n'ai pas la prétention de la comprendre, j'ai quand même une certaine intuition de ce qui est bien et de ce qui est mal ». Elle ajoute : « Et j'ai envie de pleurer comme une madeleine quand je vois combien les hommes sont méchants, même dans la haute politique, et à quel point ils sont prêts à trahir leur frère pour un avantage quelconque (...) Nous portons nos critères de jugement en nous-mêmes. Seulement, nous ne les cherchons pas avec suffisamment d'intensité. Peut-être aussi parce que ce sont les critères les plus durs. » En 1943, Sophie Scholl fut arrêtée avec son frère Hans alors qu'ils distribuaient des tracts à l'Université de Munich. Condamnés pour « haute trahison » et « corruption des forces de défense », ils furent guillotins.²

De nos jours encore, Sophie et Hans Scholl sont des modèles qui prouvent que même aux heures les plus sombres de l'Histoire du monde il y a des combattants et des combattantes qui savent engager leur vie dans la lutte qui les oppose aux meurtres de masse, à la violence et à l'injustice. Cette attitude, les fondateurs de l'ONU l'ont adoptée. Leur espoir sincère était de libérer les générations futures du fléau de la guerre et de créer un monde meilleur. Bien des collaborateurs de l'ONU se vouèrent à ces buts. On trouve par exemple le Suédois Dag Hammarskjöld, deuxième secrétaire général de l'ONU, qui était profondément lié au christia-

nisme. Sur sa tombe à Uppsala, on peut lire : « Pas moi, mais Dieu en moi ». Hammarskjöld se concevait comme un homme accomplissant un culte divin quotidien par son engagement pour la paix dans le monde. Pour cela, il n'avait pas besoin d'église mais d'entrer en contact avec les gens. Après son élection en avril 1953, il confia à un journaliste devant le bâtiment principal de l'ONU à New York : « De mon père, j'ai hérité de la certitude qu'une vie n'est satisfaisante que si elle se met au service désintéressé de son pays ou de l'humanité. Un tel service réclame le sacrifice de tous ses intérêts personnels, autant que le courage de s'en tenir, de manière inébranlable, à ses propres convictions. » Hammarskjöld mourut le 18 septembre 1961, dans un accident d'avion dont les causes n'ont toujours pas été élucidées, en Afrique, où il assumait la fonction d'intermédiaire dans la crise du Congo. Le secrétaire général de l'ONU fut vraisemblablement assassiné. Peu après sa mort, il reçut le prix Nobel de la paix.³

LES 193 ÉTATS MEMBRES DE L'ONU

L'ONU est la seule organisation internationale, dans laquelle pratiquement tous les pays du monde sont représentés. On en compte 193. Cela permet aux gouvernements de rester en contact et en échange permanents par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à l'ONU à New York et à Genève, ce qui est très précieux en temps de crise. Au cours des 70 dernières années, l'ONU s'est considérablement agrandie. De plus en plus d'États cherchent à en devenir membres à part entière, exprimant ainsi leur indépendance et leur souveraineté. Lorsqu'elle fut fondée en 1945 à San Francisco, l'ONU ne comptait que 50 États, notamment les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, le Mexique, Cuba, le Brésil, le Canada, l'Inde, l'Iran, l'Irak, le Danemark et la Norvège. La République de Chine (aujourd'hui appelée Taïwan) en faisait également partie et détenait le siège officiel de la Chine. C'est seulement en 1971 que ce siège passa à la République populaire de Chine dont Pékin (Beijing) est la capitale. L'Autriche intégra l'ONU en 1955. La République fédérale d'Allemagne (RFA) et la République démocratique allemande (RDA) y adhérèrent en 1973 en tant que deux États indépendants. C'est seulement depuis 1990 que l'Allemagne réunifiée est membre de l'ONU. Comme les Suisses sont fondamentalement méfiants par rapport aux organisations internationales qu'ils suspectent de limiter leur souveraineté, ils ont longtemps hésité à rejoindre les Nations Unies. C'est en 2002 seulement

qu'ils ont intégré l'ONU, après être passés aux urnes. J'ai également voté pour, ayant même rédigé un long article dans le journal zurichois *Neue Zürcher Zeitung* pour encourager mes compatriotes à faire de même.⁴

Les trois plus jeunes membres de l'ONU sont le Timor oriental, le Monténégro et le Soudan du Sud. Le Timor oriental, en 2002, après s'être déclaré indépendant de l'Indonésie ; le Monténégro en 2006, après s'être séparé de la Serbie ; le Soudan du Sud, qui s'est scindé du Soudan, est devenu le 193^e membre en 2011. Il est à prévoir que le nombre des États onusiens continuera de croître. Le Vatican et la Palestine ne sont pas encore membres à part entière, mais ont tous deux le statut d'observateurs permanents à l'Assemblée générale, sans droit de vote. La République du Kosovo, qui est juridiquement une province serbe autonome, a déclaré son indépendance unilatéralement en 2008. Celle-ci a été reconnue par 110 des 193 États. Mais actuellement le Kosovo ne dispose pas de siège à l'Assemblée générale et n'est donc pas membre de l'ONU.

La Société des Nations, organisation internationale créée après la Première Guerre mondiale en 1920 pour assurer la paix dans le monde, a été un échec total, puisqu'elle n'a pas pu empêcher la Seconde Guerre mondiale. Mais il serait absolument faux d'en conclure que toutes les organisations internationales sont incompétentes et condamnées à l'échec. Bien sûr, rien ne garantit que l'ONU aussi n'échouera pas et qu'elle ne sera pas balayée par une monstrueuse troisième guerre mondiale comme le fut la Société des Nations. Néanmoins on n'en est pas encore là. C'est pourquoi il est extrêmement important de se soucier de l'ONU et de méditer les principes qui la fondent.

L'INTERDICTION DE LA FORCE, INSCRITE DANS LA CHARTE DES NATIONS UNIES

La pensée fondamentale de l'ONU est claire et simple : les guerres sont illégales. Ce principe de base est encore valable aujourd'hui, même s'il est beaucoup trop peu transmis ou expliqué à la télévision, dans les journaux ou sur Internet. Dans l'article 2 de la Charte, l'interdiction de la violence est formulée de manière précise et pertinente : « Les membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger. [Ils] s'abstiennent, dans

leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. ».

Cette interdiction de guerre dans le monde est valable depuis 1945 et la fondation de l'ONU. Il n'existe que deux exceptions à cette interdiction. Premièrement, le droit à l'autodéfense est admis. Autrement dit, si un pays est attaqué, il est parfaitement en droit de se défendre. Et deuxièmement, une guerre peut être menée contre un pays à condition qu'il y ait un mandat explicite de l'ONU. C'est seulement si le Conseil de sécurité accorde un tel mandat que l'entreprise guerrière pourra être considérée comme légale. Toutes les autres guerres sont illégales.

L'ONU est importante parce que nous « avons un ensemble de problèmes de nature globale que nous ne pourrions résoudre qu'en agissant de manière globale, commune », souligne avec raison l'expert onusien Andreas Zumach.⁵ Mais l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ainsi que le secrétaire général n'ont pas de « vie indépendante ». Ils ne font que refléter le comportement de leurs membres les plus puissants. Ou, comme l'a un jour formulé le secrétaire général Sithu U Thant : « Les Nations Unies ne peuvent accomplir que ce que leurs États membres leur permettent d'accomplir. »⁶ En ce qui concerne l'emploi de la force, seul le Conseil de sécurité a droit de décision. Il est inquiétant de constater que l'alliance militaire connue sous le nom d'OTAN est représentée de manière disproportionnée dans le Conseil de sécurité. Celui-ci est constitué de cinq membres permanents ayant droit de veto et de dix autres, non permanents, élus pour deux ans et sans droit de veto. Les décisions du Conseil de sécurité ont force de loi pour les 193 États participants, lorsqu'au moins 9 des 15 membres approuvent la résolution et qu'aucun veto n'est émis. Les cinq membres permanents et dominants sont les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France (tous trois pays membres de l'OTAN), ainsi que la Russie et la Chine. De cette simple constatation on déduira qu'il est pratiquement impossible que le Conseil de sécurité vote un jour une résolution légitimant une guerre contre un pays de l'OTAN, car les trois membres de l'Alliance atlantique l'empêcheraient par leur veto. Les intérêts de l'OTAN, on le voit, sont surreprésentés à l'ONU.

Bien entendu, il n'a pas échappé aux autres pays du monde que cette répartition de la puissance n'est ni juste ni équilibrée. L'Allemagne par exemple ou l'Inde, le Japon ou le Brésil n'ont pas de siège permanent au

Conseil de sécurité, ni de droit de veto. La presse allemande parle avec raison d'une « société à deux vitesses ». Celle-ci comprend d'une part les cinq pays disposant du droit de veto et d'autre part les autres 188 pays qui en sont privés. À l'Assemblée générale où il n'y en a pas non plus, « le reste du monde » a évidemment aussi une voix. Mais les résolutions de l'Assemblée générale ont seulement un caractère de recommandation, et ne sont pas contraignantes.⁷

Des petits pays comme la Libye ont également critiqué cette société à deux vitesses. La Charte de l'ONU affirme « que tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, sont égaux en droit », expliquait Mouammar Kadhafi, le dirigeant de la Libye, devant l'Assemblée générale en septembre 2009, poursuivant ainsi : « Est-ce que cette égalité en droit subsiste dès lors qu'il est question des sièges permanents du Conseil de sécurité ? Non, nous ne sommes pas égaux en droit. » D'après Kadhafi, le Conseil de sécurité et les membres disposant du droit de veto sont injustement privilégiés. « Comment pouvons-nous être satisfaits de la paix mondiale et de la sécurité globale, quand le monde entier est contrôlé par 15 pays ? Nous sommes 192 pays et nous ressemblons au Speakers' Corner de Hyde Park à Londres.* Nous parlons et parlons et personne ne s'occupe de ce qui est dit. » Pour le Président libyen, l'influence de l'Assemblée générale est beaucoup trop faible et la domination du Conseil de sécurité abjecte. « En ce moment, le Conseil de sécurité est un féodalisme de sécurité, un féodalisme politique pour ceux qui jouissent d'un siège permanent. Ils se protègent mutuellement et tirent profit de tous les autres. On devrait l'appeler Conseil de terreur et non Conseil de sécurité. » La critique de Mouammar Kadhafi, qui fut attaqué deux ans plus tard par la France, la Grande-Bretagne et les USA et tué au cours de cette guerre, était certes tranchante mais largement confirmée par les faits. En se référant au chapitre VII de la Charte onusienne, chapitre qui fait régler l'utilisation de la force militaire par le Conseil de sécurité, Kadhafi expliquait de manière pertinente comment fonctionne la société à deux vitesses : « Dans l'action politique quotidienne, les privilégiés se servent du Conseil de sécurité contre nous, quand ça leur profite. Sinon, il est ignoré. Quand ils veulent faire avancer un certain projet ou quand ils ont un souhait personnel, l'ONU est respectée, glorifiée, et le chapitre VII est utilisé contre les pays pauvres. En revanche, s'ils veulent rompre avec

* Note de l'éditeur : Speakers' Corner désigne l'espace réservé au nord-est de Hyde Park, à Londres où chacun peut prendre la parole librement et assumer un rôle temporaire d'orateur devant l'assistance du moment.

les règles des Nations Unies, ils font tout simplement comme si l'institution n'existait pas [...] Depuis sa création en 1945, le Conseil de sécurité, dont la fonction est d'assurer la sécurité, a échoué. Nous ne tiendrons plus compte des résolutions de sécurité, parce que celles-ci ne sont dirigées que contre nous et non contre les superpuissances qui disposent d'un siège permanent et du droit de veto. »⁸

Malheureusement, les faits historiques confirment la critique de la Libye. L'interdiction de la guerre, qui est si précieuse, a été si souvent ignorée que bien des gens l'ont même complètement oubliée. Certains croient même qu'elle n'est plus valable ni pertinente, qu'on pourrait supprimer l'ONU puisqu'elle a fait son temps et cessé de fonctionner. Mais que se passerait-il, si l'interdiction de guerre était levée et l'ONU supprimée ? Nous aurions vraisemblablement un monde où les plus grandes puissances, les USA en tête, en accord avec la plus grande coopération militaire du monde, l'OTAN, feraient sans cesse appel à la violence pour imposer leurs intérêts ; un monde dans lequel les pauvres et les faibles se défendraient par le terrorisme et, selon le principe des guerres asymétriques, répandraient la peur et l'effroi dans les pays de l'OTAN. Bref, nous aurions une suite indiscernable de guerres et d'attentats terroristes, si bien que plus personne ne saurait quand et pourquoi le conflit a commencé, qui est responsable du dernier attentat et comment se libérer de l'engrenage infernal. Dans ce chaos, le recours aux armes atomiques, biologiques ou chimiques ne serait plus alors qu'une question de temps. Personne ne peut souhaiter une évolution aussi malheureuse pour ses enfants et ses petits-enfants.

C'est pourquoi il me paraît juste et important de respecter et de renforcer l'interdiction onusienne de la violence. Il faut faire la lumière et analyser tous les lieux où elle n'a pas été respectée. Partout où des guerres illégales ont été menées, il faut nommer ces guerres, en analyser concrètement les circonstances. C'est précisément le but que se propose ce livre par toute une série d'exemples. Mais il voudrait surtout rappeler le pas en avant considérable que représente la création de l'ONU par 50 États en 1945. Ce pas suscita de nombreux espoirs, car il témoignait d'un nouveau degré de conscience. Jamais auparavant, dans les 20 siècles précédents, les chefs d'État du monde n'avaient décidé d'interdire la guerre. Cette idée absolument nouvelle garde toute sa noblesse et toute sa justesse, même si les 70 dernières années prouvent que sa réalisation n'a pas encore réussi.

L'ONU, SAPÉE PAR LES MENSONGES

Après la Seconde Guerre mondiale, les USA soutinrent explicitement la création de l'ONU. Le Président Harry Truman, qui avait fait larguer deux bombes atomiques sur le Japon, expliqua que l'ONU était importante mais pas parfaite : « Dans un monde dépourvu d'un tel mécanisme, nous serions condamnés à craindre sans cesse notre propre destruction. C'est pourquoi il serait important que nous fassions un premier pas, même imparfait. » Quant à Henry Cabot Lodge, qui devait plus tard devenir ambassadeur des États-Unis à l'ONU, il affirma que l'organisation mondiale pour la paix ne pouvait certes pas nous « apporter le ciel, mais peut-être au moins nous préserver de l'enfer ».⁹

Comme l'organisation pour la paix a été conduite jusqu'à présent par des hommes emplis jusqu'à un certain point d'avidité de puissance et de richesse, il est logique que l'ONU soit un reflet de ces hommes et de leur niveau de conscience, lequel est imparfait mais pourtant irremplaçable. C'est pourquoi, et fort justement, le politologue allemand Klaus Dieter Wolf – qui enseigne en tant que professeur à l'Université de Darmstadt – décrit l'ONU comme « un archipel de civilisation dans un océan d'anarchie, archipel qui certes [ne surmonte pas] vraiment les chaotiques relations naturelles des États entre eux, mais [contribue] de manière importante à ce que des règles du jeu toujours plus nombreuses soient mises en place, capables à long terme de modifier la logique de la puissance politique. »¹⁰

L'ONU est un grand théâtre. Le politicien irlandais Conor Cruise O'Brien vit juste lorsqu'il l'appela « un drame sacré » : pour lui, la salle impressionnante du Conseil de sécurité ainsi que la grande salle de l'Assemblée générale sont d'abord et avant tout d'imposants décors de théâtre, bien que l'on ne sache jamais vraiment si c'est une tragédie ou une comédie qui s'y joue. « La scène demeure grandiose, même quand les acteurs ne le sont pas (...) un théâtre d'absurdités. Parcouru par des spectres dans sa forme comme dans son contenu. Sur le plan de la communauté, c'est une farce désespérément sérieuse, de l'évolution de laquelle notre vie pourrait dépendre. »¹¹

À cause de toute une série de guerres, nous nous voyons aujourd'hui obligés d'analyser pourquoi et en quelles circonstances l'ONU a été sabotée et conduite à l'échec. Ce livre montre que son inefficacité n'est

pas due à sa structure mais à la défaillance individuelle de ses membres, lesquels agissent à certains moments malhonnêtement, torpillant l'Organisation par l'énonciation de mensonges au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Là réside la solution de la question de l'« inefficacité ». Toute réforme de l'ONU qui ne s'attaque pas au problème dominant du mensonge finira toujours par échouer.